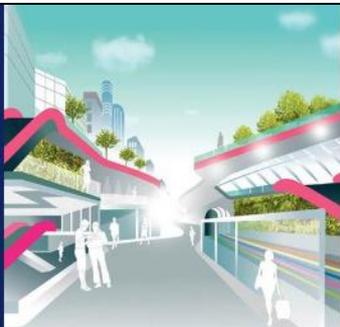




CONGRÈS INTERNATIONAL
DE L'AFTES www.aftes.asso.fr



**L'ESPACE
SOUTERRAIN**
NOTRE RICHESSE



PARIS

PALAIS DES CONGRÈS
du 13 au 15 nov. 2017

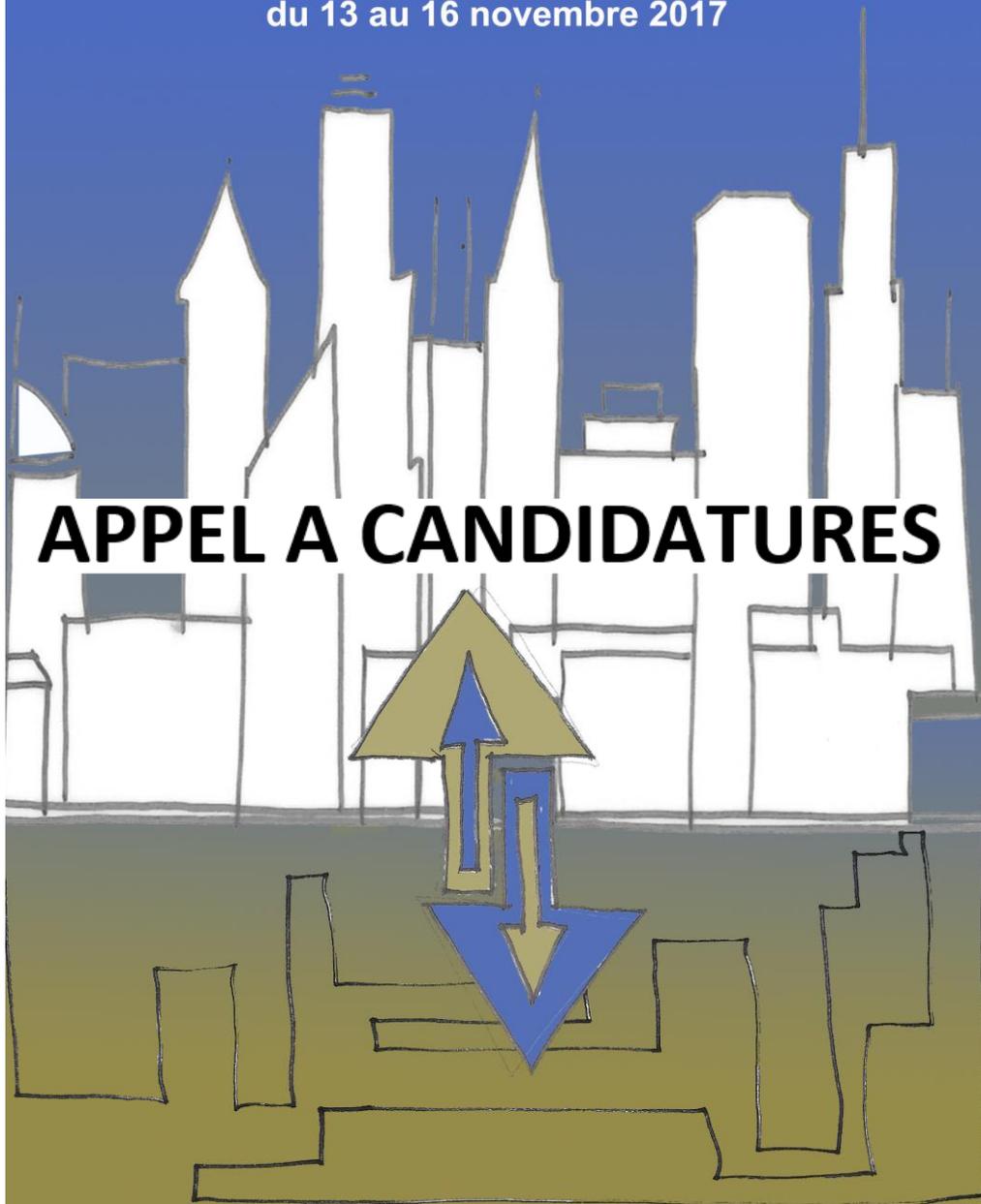


**CONCOURS D'ARCHITECTURE
DE L'AFTES**



Palais des Congrès de la Porte Maillot
du 13 au 16 novembre 2017

APPEL A CANDIDATURES



«Le sous-sol, respiration de la ville de demain»

«Underground, breathing space for cities of tomorrow»

L'ORGANISATEUR

Association Française des Tunnels et de l'Espace Souterrain

LES CANDIDATS

Jeunes diplômés et étudiants
des Ecoles d'Architecture et des Ecoles d'ingénieurs

APPEL A CANDIDATURES

Date et heure limites de remise des candidatures

29 novembre 2016

1. PRÉAMBULE

Dans le cadre du Congrès international de l'AFTES, sur le thème « **L'espace souterrain, notre richesse** », qui se tiendra à **Paris à la Porte Maillot du 13 au 16 novembre 2017** (<http://www.aftes2017.com/fr>), le présent concours d'idées « **Le sous-sol, respiration de la ville de demain** » vise à l'exploration d'une vision prospective, voire utopique de l'évolution, de la reconquête ou de la réappropriation des espaces souterrains urbains pour favoriser les liens entre le sous-sol et l'espace superficiel.

2. L'ORGANISATEUR

L'ORGANISATEUR

Association Française des Tunnels et de l'Espace Souterrain : www.aftes.asso.fr

CORRESPONDANT DE L'ORGANISATEUR

VADON Hervé h.vadon@strates-oa.archi

3. L'OBJET DE LA CANDIDATURE

« Le sous-sol, respiration de la ville de demain »

Il s'agit, pour les candidats retenus à concourir :

- de choisir un des sites dans la liste donnée dans le règlement du concours comme lieu expérimental contextualisé, qui servira de support à leurs propositions ;
- de restituer leur vision, analyse et proposition de l'utilisation, du développement et de la reconquête de l'espace souterrain urbain complexe;
- de livrer leur point de vue sur les opportunités de l'utilisation imaginative, fonctionnelle et durable de cet espace urbain de sous-face;
- de prendre en compte le contexte pour la réalisation :
 - o capacités de relations entre volumes et surfaces,
 - o conséquences des contraintes sur le potentiel des espaces,
 - o impacts des surdimensionnements de l'enfouissement,
 - o multitude de contraintes liées à l'environnement,
 - o équation économique et raisonnement d'investissement
 - o espaces rentables et disponibles à terme et espaces à la rentabilité incertaine,
 - o contraintes d'accessibilité et de sécurité.

4. PROGRAMME GENERAL DU CONCOURS

Envoi de l'appel à candidatures aux écoles, aux réseaux universitaires et sur le site de l'AFTES	12 octobre 2016
Limite de remise des candidatures	29 novembre 2016
Envoi du dossier du concours (projet et règlement) aux candidats admis à concourir	17 janvier 2017
Limite de remise des rendus du concours à l'organisateur	18 septembre 2017
Jury de sélection des projets pour le Congrès	17 octobre 2017
Limite de réception des oraux des 3 projets lauréats	3 novembre 2017
Exposition des rendus des projets sélectionnés pendant le Congrès	13 au 16 novembre 2017
Présentation orale des 3 projets lauréats	13 novembre 2017

5. CANDIDATS ADMISSIBLES

Les candidats retenus à concourir seront impérativement des étudiants de l'année du diplôme (2016-2017) et/ou des jeunes diplômés (limités à un an après l'obtention de leur diplôme en 2016) des Écoles d'Architecture et des Ecoles d'Ingénieurs touchant au génie civil et au sous-sol. Le nombre de personnes par équipe candidate sera limité à 4 (1 à 2 étudiants d'écoles d'architecture ou architectes et 1 à 2 étudiants d'écoles d'ingénieurs ou ingénieurs).

Ne peuvent participer à ce concours les personnes ayant pris part à l'organisation et au déroulement du concours, les membres de leur famille, leurs préposés, leurs associés ou ayant des intérêts professionnels communs.

6. CONTENU DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature intègre la composition de l'équipe :

- Nom du candidat (nom de l'équipe candidate)
- Noms, prénoms, coordonnées (adresse postale, adresse électronique, téléphone), photocopies des cartes d'étudiants et/ou diplômes des membres de l'équipe
- Lettre de motivation de l'équipe (page A4 recto maximum, corps de texte en 10 minimum)

Dans sa lettre, l'équipe candidate explicite son intérêt pour le sujet ainsi que la motivation qui l'anime, et devra préciser quel site il choisit comme lieu expérimental pour sa proposition. Cette lettre doit être rédigée en français. Elle est à transmettre par e-mail selon les modalités de l'article 7.

7. CONDITION DE REMISE DES CANDIDATURES

Le dossier de candidature (composition de l'équipe et lettre de motivation sous formats « pdf ») à remettre par les candidats doit être transmis par e-mail aux adresses suivantes : h.vadon@strates-oa.archi avant le **29 novembre 2016**.

Le candidat recevra un récépissé de son envoi.

Copie à : alain.mercusot@aftes.fr
philippe.millard@free.fr

Le libellé du fichier « pdf » à transmettre doit comporter les mentions suivantes :

« **CONGRÈS AFTES 2017 - CANDIDATURE POUR LE CONCOURS D'IDÉES – NOM DU CANDIDAT** »

8. RÉPONSES AUX CANDIDATS

Le correspondant de l'organisateur (**Hervé Vadon**) répondra à tous les candidats par e-mail le **12 décembre 2016** : candidature « retenue » ou « non retenue ».

Les candidats admis à concourir recevront le règlement et le programme du concours par e-mail le **17 janvier 2017**.